



Tarif et règlement d'occupation

Cabane forestière « La Montagne »

Location :

La location de la cabane donne accès à l'intérieur et à la grille pour le gril. Le bois est à disposition à l'intérieur de la cabane.

Le locataire a priorité sur d'éventuels pique-niqueurs utilisant la place, il pourra exiger leur départ.

Tarif :	Habitants de Courchapoix	fr. 25.--
	Extérieurs	fr. 40.--

Pour les réservations, veuillez vous adresser à Madame Yolande Buschlen, Courchapoix, au no de tél. **032 438 88 54** ou au **032 438 87 43**

Le montant de la réservation sera impérativement versé à la réception des clés.

Règlement :

Cette cabane est destinée à favoriser les moments de détente et de loisirs de chacun, nous vous prions de la laisser dans l'état où vous souhaiteriez la trouver.

Afin de nous aider à préserver ce site, nous vous prions de respecter les quelques règles suivantes et vous en remercions par avance.

- Vous êtes priés de récupérer les déchets que vous aurez produits.
- Vous êtes priés de procéder au nettoyage des locaux, alentours de la cabane à la fin de leur utilisation. La fourniture du matériel est de votre responsabilité.
- Les voitures seront impérativement stationnées aux endroits prévus à cet effet, le long du chemin, il est interdit d'accéder sur la place avec un véhicule.
- Tout dégât (involontaire ou non) ou problème est à annoncer au responsable de la cabane.
- La commune décline toute responsabilité en cas d'accidents.
- Il est strictement interdit de planter des clous ou des agrafes dans le bois de la cabane, voire même d'y faire des trous, pour quelque usage que ce soit.
- Sauf en cas de location, la cabane est accessible à tout le monde.

Les éventuelles détériorations ou dégâts causés au site seront facturés aux responsables.

Commune de Courchapoix

Juin 2010